



DATE DE PUBLICATION : 8 mars 2023

Le directeur départemental

Délégation de signature donnée par le directeur départemental de la Moselle à la responsable du CTPS de Metz

Vu la délégation de signature donnée par M. Laurent SAHUQUET, directeur régional de la région grand est, le 6 mars 2023 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Marie-Thérèse NGUYEN, responsable du CTPS de Metz, et, en cas d'absence ou d'empêchement à M. Bruno BOURLE, adjoint à la responsable du CTPS à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des attributions définies dans sa fiche d'activité.

Fait à Metz, le 6 mars 2023

Jean-Michel CLAVIE